Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, GRTgaz encourage les initiatives menées par les Parcs naturels régionaux en faveur de la biodiversité. En 2013, grâce à son soutien financier, GRTgaz a permis au Parc naturel régional de l'Avesnois de mener une étude sur la richesse écologique de l'arbre têtard, figure emblématique du paysage Avesnois. Après 6 mois d'inventaires et d'analyses, cette étude a permis d'améliorer la connaissance naturaliste, confirmant toute l'importance écologique de ce patrimoine arboré.

En 2015, le Parc et GRTgaz ont souhaité prolonger ce travail partenarial, en vue notamment de procéder à la plantation de plus de 100 arbres têtards, en lien avec les installations de GRTgaz présentes sur le territoire.

Contact: perrine.arfaux@parc-naturel-avesnois.com ou 03.27.14.90.80

Avec le soutien financier de :

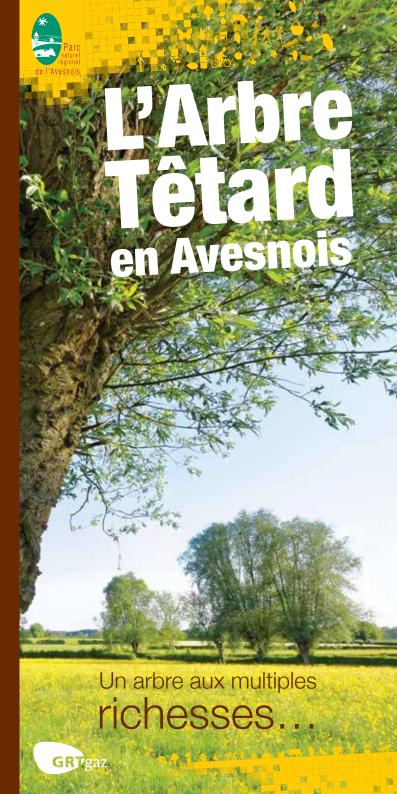








Conception graphique : Parc naturel régional de l'Avesnois -Photos: Samuel Dhote - Marc Grzemski (PNR Avesnois).





L'arbre têtard constitue un élément végétal identitaire de l'Avesnois. Isolé ou en alignement d'arbres, il est un emblème du patrimoine naturel et paysager du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Reconnaissable à sa « grosse tête », son allure en forme de têtard est le fruit d'un mode d'exploitation particulier qui consiste à couper, tous les 7 à 15 ans, l'ensemble des branches concentrées au niveau du houppier (sommet du tronc).

L'entretenir

Les tailles mettent l'arbre à nu, en gardant uniquement le tronc. Il faut éliminer les branches à leur base, sans toutefois tailler les branches trop près du tronc pour faciliter la repousse des nouvelles branches. En effet, la tête forme de gros bourrelets cicatriciels sur lesquels se présente une multitude de bourgeons dormants. Il est donc très important de garder la totalité de la tête afin de ne pas perdre les réserves nutritives de l'arbre, ce qui mettrait sa vie en péril.

La taille d'entretien pour une récolte de bois varie selon les essences. Tous les 7 ans pour le saule, 9 à 10 ans pour le charme, le frêne et l'aulne et environs tous les 15 ans pour l'érable champêtre.



Passage à l'action

- Chaque année, l'opération Plantons le décor, coordonnée par le Parc naturel régional de l'Avesnois et Espaces naturels régionaux, propose de planter des arbres et arbustes d'essences locales. Le catalogue est disponible à la Maison du Parc ou sur le site internet dédié à l'opération (www.plantons-le-decor.fr).
- Les services du Parc organisent régulièrement des sessions de formation à la taille des arbres têtards à destination du grand public.

Contact: stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com ou 03 27 77 51 60

• Le Parc naturel régional de l'Avesnois favorise le développement de la filière bois-énergie. Elle est basée sur la valorisation économique du bocage, notamment des alignements d'arbres taillés en têtard, à travers la mise en place de plans de gestion de bocage et l'installation de chaudières bois déchiqueté.

Contact : philippe.lesage@parc-naturel-avesnois.com ou 03 27 77 51 60